



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le mardi 4 septembre 2018, à 20h00, en la salle du Conseil, au 390, rue Principale, à Saint-Bernard-de-Michaudville, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 909 rue Xavier-Desrosiers, lot 2 708 820.

Cette demande vise à autoriser le projet suivant :

- Agrandissement du garage résidentiel en droit acquis existant de 30' X 40';
- Le règlement 2017-02, article 17.4.3.1 stipule que l'agrandissement d'un bâtiment accessoire dont l'usage est en droit acquis ne doit pas excéder 50% de la superficie au sol du bâtiment existant;
- Le bâtiment actuel à une superficie de 980 pieds carrés ;
- L'agrandissement projeté correspond à 122 % du bâtiment existant ;
- La demande est donc de 72 % supplémentaire à ce qui est permis.

La demande est de permettre l'agrandissement du garage existant protégé par droit acquis en augmentant la superficie de 72% de plus de ce qui est autorisé par l'article 17.4.3.1 du règlement 2017-02.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 4 septembre 2018.

Signé et affiché le 21 août 2018,

---

Sylvie Chaput  
Directrice Générale et secrétaire-trésorière